

ACTUALITÉ LOCALE

L'habitat social s'invite à nouveau aux débats du conseil municipal

TOULON

La séance publique du vendredi 24 octobre a notamment permis de revenir sur le dossier du logement social, pour pointer les avancées, mais aussi ouvrir des pistes pour accélérer la construction.

Avant l'ouverture de la séance, la maire de Toulon, Josée Massi (SE), rend hommage à André Herrero, dont le décès venait d'être annoncé. Une légende du Port du Levant et du rugby français (lire en page 23). Un grand bonhomme de l'ovale sélectionné 22 fois en équipe de France, dont le cœur battait résolument à gauche. « *Mayol et son peuple rouge et noir* », pleure », a-t-elle déclaré.

Parmi les échanges de la matinée, la délibération portant sur l'approbation de la participation financière à la société d'HLM Le Logis familial varois a permis de rouvrir le débat sur le logement social. Une opération de construction de 16 logements locatifs sociaux (LSS), située rue Roger-Giraud, dans le quartier de Brunet.

Dans le cadre du Contrat de mixité sociale (CMS), signé le 20 mars 2024, la Ville de Toulon souhaite accompagner financièrement les bailleurs sociaux dans la production de logements sociaux, afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés avec ses partenaires.

Une participation financière qui vient réduire d'autant la contribution de solidarité (abusivement appelée pénalités) imposée aux mairies carencées en logements sociaux, tout en augmentant les subventions publiques destinées aux mairies bâtisseuses.

« Nous approuvons cette orientation globalement et voterons fa-



La maire de Toulon devant les panneaux présentant le projet de réaménagement de l'anse Tabarly, au Mourillon. PHOTO TT.

vorablement », commence le conseiller municipal de Toulon en Commun, André De Ubéda (PCF), qui salue une « *inflexion de la politique de la ville* ».

Opposition constructive

L'élue d'opposition en profitant tout de même pour ajouter « *des remarques qui se veulent constructives* ». La principale concerne la proportion de logements sociaux dans ce projet, qui est de 30%. « *Nous aurions souhaité une part plus importante, d'autant plus que les subventions viennent en déduction des pénalités de la loi SRU. C'est donc une opération très peu coûteuse* », a-t-il souligné.

L'occasion aussi de rappeler la gravité de la crise du logement

dans le Port du Levant, et, plus largement, dans le département, dans lequel on compte 35 000 demandes de logements locatifs sociaux (LLS) non satisfaites. « *Pourquoi ne pas demander aux bailleurs d'augmenter le pourcentage de LLS afin de rattraper le retard plus rapidement ? Au moins pour les futures opérations* », a-t-il interrogé.

C'est l'adjoint à l'Urbanisme, Mohamed Mahali, qui a répondu : « *Nous n'avons pas envie de refaire les erreurs du passé, c'est-à-dire d'avoir de grands groupes avec les problématiques que nous avons constatées. Donc l'objectif clair de la Ville, aujourd'hui, est de faire de la mixité en tirant vers le haut*. » Et d'insister sur le fait qu'il s'agit bien

d'une orientation politique assumée. « *C'est comme ça qu'on va pouvoir avancer, en faisant de petites opérations immobilières avec une petite partie de logements sociaux* », ajoute-t-il. « *C'est une politique de logements diffus, plutôt que des grandes cités* », précise Josée Massi.

André De Ubéda dit en convenir aisément, puisque « *c'est le principe même de la mixité sociale* ». Ce qui n'entre pas du tout en contradiction, explique-t-il, avec l'augmentation de 5 à 10 points du taux de logements sociaux que la gauche appelle de ses vœux pour combler le déficit. « *On va déjà essayer d'atteindre 30%* », lui réplique la maire de Toulon.

Thierry Turpin

EN BREF

Le RN Amaury Navarranne opte pour la sobriété

Rien contre les centres sociaux, ni un (mauvais) mot sur la Fédération des œuvres laïques. Le conseiller RN s'est abstenu de ses envolées dans lesquelles il aime habituellement décliner les thèmes souvent chers à l'extrême droite, de la priorité nationale jusqu'au climatocépticisme en passant par la conception élitiste de la culture. Peut-être lui a-t-on conseillé de lever le pied, pour laisser sa coreligionnaire Laure Lavalette « mener campagne » en cachant son encombrante étiquette. Qui sait ?

La balle au bond

Le sport a occupé une bonne part des débats. Notamment le foot, avec le Sporting. André De Ubéda (Toulon en Commun) précisant que « *la bonne santé économique et sportive d'un club emblématique comme celui-ci impacte l'ensemble de la ville, au-delà des supporters et spectateurs* ». Et qu'un grand club dynamiserait la ville comme on le voit avec le RCT. « *Ce qui est loin d'être le cas actuellement pour le club de Bon Rencontre*. » Il propose que la ville fasse pression par le biais des subventions en les conditionnant à une bonne gestion économique et sportive.

Prévention

À l'occasion du vote de subventions à six associations dans le cadre de la stratégie territoriale de prévention, pour un montant de 200 000 euros, le conseiller municipal Philippe Leroy (Toulon en Commun) a rappelé que dire que la prévention est la base de la sécurité.

Solidarité : 15 000 euros pour le Bus de nuit

La Ville a voté une subvention de 15 000 euros à l'association Les amis de Jérichon qui intervient auprès des sans-abri, pour l'action Bus de nuit. Une nouvelle contribution pour l'aider à faire face à l'augmentation du prix de l'achat des aliments essentiels au nombre croissant de bénéficiaires.

Les salariés du Chœur se font du mauvais sang

Lors d'une question orale, le groupe Toulon en Commun a interrogé la Ville sur la pérennité du chœur de l'Opéra.

Le conseiller d'opposition de Toulon en Commun, André De Ubéda (PCF), est revenu à la charge sur le sort du chœur de l'Opéra « *et de ces salariés inquiets au sujet de leur avenir* ».

Il a rappelé que le conseil municipal avait voté une subvention exceptionnelle dans l'objectif d'empêcher sa disparition. Il a donc questionné l'utilisation de ces fonds, alors que « *le conseil d'administration a accordé une augmentation*

importante aux plus hauts salaires par le biais de changements de postes au lieu de pérenniser le chœur ».

Des augmentations justifiées

Pour la maire de Toulon, pas question de laisser dire que « *la subvention votée par la Ville a pu servir à augmenter des dirigeants administratifs* ». Elle précise, en revanche, que « *l'Opéra de Toulon demeure dans une période financièrement délicate qui implique de rechercher toutes les pistes d'économie possibles* ». L'élue précise que les augmentations votées l'ont été dans cette optique suite au choix de ne pas remplacer six postes administratifs devenus vacants.

En fonction des compétences et des profils, explique la première magistrate, les agents ont donc été redéployés avec des missions supplémentaires. Et c'est dans ce contexte qu'ils ont vu leurs salaires évoluer, « *conformément à la convention collective du spectacle vivant, et actées en toute transparence* ». Et de conclure : « *La situation de l'Opéra demeure une préoccupation constante pour l'ensemble de notre municipalité*. »

Pour autant, la situation financière restant encore délicate, comme précisé, et ce malgré les aides apportées par les collectivités, difficile de rassurer les salariés du chœur quant à leur avenir.

TT.